

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	18 juin 2024
Délibération N°	08
Date de la convocation	7 juin 2024
Objet	5.2.1 Modification du règlement intérieur de la commission d'attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements et la Charte d'attribution des logements

L'an deux mille vingt-quatre le dix huit juin à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Augustin CHOMEL, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA
Jérôme CAPDEVIELLE
Nicole MORERE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à Mme WEBER)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240618-20240618-08-PRO-DE
Date de télétransmission : 19/06/2024
Date de réception préfecture : 19/06/2024

Objet : 5.2.1 - Modification du Règlement Intérieur de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements et la Charte d'attribution des logements

Le 18/06/2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n°AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Considérant la loi N°2018-1021 du 23 Novembre 2018 et ses décrets d'application portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) qui a modifié les prérogatives de la CALEOL.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1 :

Approuve la modification du Règlement intérieur de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) et la Charte d'attribution. (Document présenté en annexe ci-jointe)

ARTICLE 2 :

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

